

MAIRIE DE MONTMAIN

Séance du Conseil Municipal le 10 juillet 2020

L'an deux mil vingt, le 10 juillet à 18h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni, salle G Brassens, sous la présidence de Ludivine Haraux, Maire.

Etaient présents :

Mmes HARAUX Ludivine, MOUSSET Valérie, DUBOS Claudine, ALEXANDRE Mélanie, DUHAMEL Sophie, LEMOINE Françoise, ERNST-SCHONBERG Sophie

Mm. HARAUX Aimé, YARD Jean-Luc, HÉRISSON François, MOREAU Jacky, LECOURT Jacques, MIRIANON Cyril,

Etaient absents/excusés :

COLIN Jean-Emmanuel (Pouvoir Madame HARAUX)
BAUDEL Aymeric (Pouvoir Monsieur MIRIANON)

Etaient absents :

Madame DUHAMEL Sophie, a été désignée secrétaire de séance.

Madame le Maire précise que l'approbation du procès-verbal se fera au prochain conseil municipal, au vu des délais, le procès-verbal n'a pas pu être finalisé.

1. **Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 07 juillet 2020.**
2. **Désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.**

Il convient de procéder à la désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs, les collèges électoraux seront convoqués le dimanche 27 septembre 2020 pour élire les sénateurs des départements de la série 2.

Pour la commune de Montmain il faut désigner 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants,

Le bureau électoral,

Le président :	La secrétaire :	Les 2 conseillers municipaux les plus jeunes :	Les 2 conseillers municipaux les plus âgés :
Madame le Maire	DUHAMEL Sophie	<ul style="list-style-type: none">• Mme ALEXANDRE Mélanie• M MIRIANON Cyril	<ul style="list-style-type: none">• M HARAUX Aimé• M YARD Jean-Luc

Le maire a indiqué que conformément aux articles L. 284 à L. 286 du code électoral, le cas échéant l'article L. 290-1 ou L. 290-2, le conseil municipal devait élire 3 délégués et 3 suppléants.

Chaque liste de candidats aux fonctions de délégués et de suppléants est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Avant l'ouverture du scrutin, Madame Le Maire a constaté qu'une liste de candidat avait été déposée.

Liste pour la commune de montmain :

- Mme HARAUX Ludivine
- M MIRIANON Cyril
- Mme ALEXANDRE Mélanie
- M MOREAU Jacky
- Mme DUHAMEL Sophie
- M BAUDEL Aymeric

Mme Le maire a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs, vote à bulletin secret.

Proclamation des résultats, à l'unanimité :

Sont désignés délégués :

- Mme HARAUX Ludivine
- M MIRIANON Cyril
- Mme ALEXANDRE Mélanie

Sont désignés suppléants :

- M MOREAU Jacky
- Mme DUHAMEL Sophie
- M BAUDEL Aymeric

3. Questions diverses

La séance est levée à 19h00.

Madame le Maire remercie les personnes qui ont assisté au Conseil